



**Fribourg** La boutique de Terre des hommes à la rue de Lausanne fête ses 25 ans. Elle est gérée depuis 20 ans par Mathilde Stroude. >> 13



## La politique foncière dans une nouvelle ère

**Economie.** Les sites Tetra Pak et Elanco vont être transférés vers l'Etablissement cantonal de promotion foncière. Ce dernier a été créé par le biais d'une nouvelle législation validée en octobre 2019. >> 14

# RÉGIONS

11  
LA LIBERTÉ  
SAMEDI 30 OCTOBRE 2021

Face à la demande, certaines entreprises funéraires mettent à disposition des lieux neutres et intimes

## Chapelles laïques très prisées

<< CHANTAL ROULEAU

**Pompes funèbres** >> Des lieux intimes, exempts de tout signe religieux. C'est ce que de plus en plus de familles recherchent au moment de dire au revoir à un être cher. Alors que les gens sont de moins en moins croyants, la demande pour organiser les cérémonies du dernier adieu dans des chapelles privées est en hausse. La crise du Covid-19 a aussi bouleversé les habitudes, amenant les proches à rechercher des salles plus petites pour ces moments de recueillement. Ce type de chapelles funéraires est plutôt rare dans le canton de Fribourg et la Broye vaudoise, même si l'offre s'étioffe de plus en plus.

### Nouveau à Payerne

Une nouvelle possibilité verra le jour ce printemps à la route de Grandcour à Payerne: le Centre funéraire de la Broye, qui est actuellement en construction. «Ce nouveau lieu nous permettra d'offrir une infrastructure moderne adaptée aux services funèbres actuels, tant laïcs que religieux», précise Jean-Pierre Rossier, directeur et administrateur des Pompes funèbres Murith, la plus grande et plus ancienne entreprise funéraire du canton de Fribourg.

Cette dernière exploitera le nouveau centre avec les entreprises broyardes Verdon SA à Payerne et Périsset SA à Estavayer-le-Lac dont elle est également propriétaire. «Les Pompes funèbres Verdon avaient déjà une chapelle funéraire à cet endroit, mais c'était devenu trop vétuste», indique Jean-Pierre Rossier. Le bâtiment a donc été démolé pour laisser la place à de nouvelles infrastructures. Une chapelle pouvant accueillir de 50 à 70 personnes pour célébrer le dernier adieu est prévue, ainsi que trois salons funéraires. Le montant de l'investissement n'est pas communiqué.

Propriétaires du seul crématoire fribourgeois et de la chapelle de Chantemerle à Granges-Paccot, les Pompes funèbres Murith peuvent témoigner de la nécessité d'un tel endroit. «Les cérémonies célébrées à la chapelle de Chantemerle représentent quelque 30% des décès pris en charge par nos services», souligne Jean-Pierre Rossier, qui ajoute: «Au départ, elle a été créée surtout pour ses salons funéraires. Mais la demande pour les cérémonies est montée en flèche. Les gens souhaitent de plus en plus vivre leur deuil dans l'intimité familiale.» Le Centre funéraire de la Broye permettra aussi de recevoir le corps des défunts dans des salons personnalisés. A Payerne, seuls l'Hôpital intercantonal de la Broye (HIB) et l'Église catholique



La chapelle funéraire de Chantemerle à Granges-Paccot accueille des cérémonies du dernier adieu depuis 1997. Alain Wicht

offrent ce service, selon Jean-Pierre Rossier.

Aussi à Payerne, les Pompes funèbres générales aimeraient également pouvoir offrir à leur clientèle de la région une alternative aux salles religieuses. Un projet est en cours, mais n'en est qu'à ses prémices. «Les mœurs évoluent. Il y a de moins en moins de croyants. La demande est là», remarque l'assistante funéraire Martine Perrin. Actuellement, les clients qui souhaitent une cérémonie dans un endroit laïc peuvent se rendre à la chapelle de Vers-chez-Perrin

**«Les gens vont moins à l'église qu'autrefois»**

André Bongard

et dans les temples de la paroisse réformée. «Cela grâce à un collaborateur de notre groupe qui a fait sa théologie», précise l'assistante funéraire, qui ajoute que certaines cérémonies ont aussi parfois lieu directement au cimetière.

A Fribourg, la chapelle Saint-Léonard, qui appartient à un privé, est louée notamment par les Pompes funèbres Eric Conus. Elle peut accueillir de 40 à 60 personnes. «Nous avons de plus en plus de demandes depuis quatre ou cinq ans. Les gens cherchent quelque chose

de plus chaleureux, plus intime. Nous organisons des cérémonies laïques, mais aussi des cérémonies religieuses autres que catholiques», informe Savino Damato, agent funéraire chez les Pompes funèbres Eric Conus.

### Plus chaleureux

Cette forte demande s'est aussi fait sentir chez les Pompes funèbres Bongard à Châtel-Saint-Denis. Tellement que l'entreprise a réorganisé ses locaux pour créer une chapelle de trente places, qui accueille des cérémonies depuis la mi-juin.

Cela en plus d'une petite chapelle de quinze places qui existait déjà. La demande a explosé notamment en raison de la pandémie. «Mais pas seulement. Les gens vont moins à l'église qu'autrefois», remarque le responsable de l'entreprise familiale, André Bongard. Il précise: «Certains services religieux sont célébrés à la chapelle par des assistants pastoraux. C'est simple, mais les gens apprécient beaucoup. C'est plus petit, plus chaleureux.»

Les Pompes funèbres Ruffieux et fils, à Romont, ont aussi mis à disposition cette année une salle où célébrer le dernier adieu en toute intimité. Disposant de 50 places, elle a été aménagée dans les locaux de l'entreprise glânoise et accueille des cérémonies depuis deux mois. «Il s'agit d'une salle neutre, sans signe religieux, même s'il n'est pas exclu qu'une cérémonie religieuse y soit célébrée. Il n'y a en revanche pas de messes qui y sont organisées», informe le directeur de l'entreprise Mehdi Ruffieux. Selon ce dernier, environ 10% des cérémonies se font désormais à cet endroit. >>

## DE GRANDS BOULEVERSEMENTS LIÉS À LA PANDÉMIE DE COVID-19

Les entrepreneurs de pompes funèbres ont été durement touchés par la pandémie de Covid-19. La période d'octobre 2020 à janvier 2021 a été particulièrement intense. «Le Covid a tout chamboulé. Cela nous a touchés psychologiquement et physiquement. Cela a été très difficile pour nous, mais aussi pour les familles en deuil. Les gens qui n'ont pas été personnellement concernés ne peuvent pas se rendre compte», témoigne avec émotion Jean-Pierre Rossier, directeur et administrateur des Pompes funèbres Murith, basées à Fribourg.

Même son de cloche chez André Bongard, des Pompes funèbres Bongard à Châtel-Saint-Denis: «C'était épuisant. En janvier, je n'en pouvais plus.» Son entreprise a pris en charge, en novembre 2020, 42 deuils, alors que la moyenne mensuelle est de 15 à 20. La pandémie a également bouleversé les habitudes. Les cérémonies devaient notamment se faire en plus petits comités et les règles sanitaires être suivies à la lettre. Aujourd'hui, le certificat Covid est parfois imposé, ce qui permet de laisser tomber le masque et d'ac-

cueillir une plus grande assemblée. Certaines familles choisissent néanmoins de ne pas le rendre obligatoire afin que les personnes non vaccinées puissent y assister. Le nombre maximal de personnes autorisées est alors de 50. «Cette pandémie a bouleversé le cours des choses. Les gens peinent à revenir aux enterrements et y viennent beaucoup moins spontanément. Il est pourtant important, dans le processus de deuil, de prendre le temps de dire au revoir», souligne Jean-Pierre Rossier. CR